



REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 08/04/2026

Publié le

ID : 077-217704949-20260401-DELIB2026\_0030-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation  24/03/2026
Date d'affichage  01/04/2026
Nombre de conseillers :  En exercice.....23 Présents.....21 Votants.....23
Réf : 2026-028  Objet : DESIGNATION DES DELEGUES SDESM (SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES DE SEINE-ET-MARNE)  Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 01/04/2026 et qu'elle a été rendue exécutoire le 01/04/2026  Le Maire,  A. MOMON

Le premier avril deux mille vingt-six à vingt heures trente,

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.

Etaient présents(es) : Pascale PALARD, Alain MOMON, Vanessa GANDON, Daniel DESSOGNE, Michel DOYEN, Valérie BOCQUEL, Mickael GUYONNET, Régine BRIOIS-BRAUN, Benjamin HOLOFFE, Marc JEGOU, Geneviève DARGNAT, Caroline CESNEUT, Tom MAHÉ, Patrice SAINTON, Brigitte GOUYON, Eric SAINT-SEBASTIEN, Laetitia GUISTEL, Baptiste TOINOT, Tiffany MINO, Hermann TYNDAL et Josiane PACHOLSKI formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés avec procuration :**

Gwenaëlle ALBERTELLI pouvoir à Vanessa GANDON  
Elisabeth FRONTIN pouvoir à Eric SAINT SEBASTIEN

**Absent(s) :**

Secrétaire de séance : Tiffany MINO

Réf : 2026-028- DESIGNATION DES DELEGUES SDESM (SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES DE SEINE-ET-MARNE)

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral 2022/DRCL/BLI n°5 du 3 février 2022 autorisant la modification des statuts du syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne ;

Vu les statuts du SDESM et plus précisément ses articles 12 et suivants dont l'article 12.2.2 qui prévoit que : « Les conseils municipaux des communes adhérentes élisent deux délégués titulaires et un délégué suppléant » ;

Considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et un délégué suppléant qui siégeront au comité de territoire du SDESM dont dépend la commune ;

Entendu monsieur le Maire,

- EXPOSER au Conseil municipal, qu'en application des statuts du Syndicat et du Code des Communes, il y a lieu d'élire des représentants au Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM)

Sont élus à l'unanimité :

Délégués titulaires :

- Marc JEGOU,
- Hermann TYNDAL.

Délégués suppléants :

- Geneviève DARGNAT

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 01/04/2026

Le Maire, Alain MOMON



Secrétaire de séance : Tiffany MINO